ASH INSTITUTE

Building Skills

coaching & training

RISQUE DE CRÉDIT : impacts et enjeux de mise en œuvre de la nouvelle approche standard de Bâle III

Lieu

Hôtel Novotel,
Avenue Mohamed V, Tunis

Coût

Le prix par participant
est fixé à **1.990 Dinars** Hors Taxes.

Dates

08 & 09 décembre 2026

Pièces Jointes :

Planning et programme du workshop

Bulletin d'inscription (retour par e-mail)

FORMATEUR : Haut cadre de la BCT

Intérêt de la formation

Le risque de crédit demeure le principal risques auquel sont exposés les établissements bancaires. Sa maîtrise conditionne la qualité des actifs, la résilience des banques, la préservation des fonds propres et, plus largement, la stabilité du système financier.

Dans ce contexte, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a engagé un programme de convergence du dispositif prudentiel national vers les standards internationaux. Les travaux de consultation conduits auprès des banques et établissements financiers, ainsi que les mesures préparatoires prévues par la circulaire n° 2025-08, placent les établissements devant des enjeux de gouvernance des projets, de qualité des données, d'adaptation des systèmes d'information et de préparation aux nouvelles exigences de calcul et de déclaration.

Au cœur de ce programme, la réforme de Bâle III relative au risque de crédit et, en particulier, la révision de l'approche standard, constitue une évolution structurante. Elle vise à renforcer la sensibilité au risque des exigences de fonds propres et à améliorer la comparabilité des actifs pondérés par les risques (RWA). Sa mise en œuvre suppose une lecture approfondie des nouvelles catégories d'expositions, des critères d'éligibilité, des pondérations applicables et des règles de reconnaissance des techniques d'atténuation du risque.

Outre les impacts financiers, la réforme de l'approche de prise en compte du risque de crédit dans les normes de solvabilité pose des défis importants notamment la nécessité de mettre en place un cadre adéquat pour la conduite de cette réforme et l'engagement des chantiers Data

avec un cadre robuste garantissant la qualité, la cohérence et la fiabilité des données. La réussite de cette transformation requiert également une articulation cohérente entre le cadre prudentiel et les dispositifs internes de gestion du risque de crédit. Les organes de gouvernance, la fonction de gestion des risques et les structures impliquées dans ce projet des réformes jouent un rôle central dans la gouvernance et la conduite opérationnelle de ce projet.

Le présent séminaire propose ainsi un parcours allant des fondamentaux et des responsabilités de gouvernance à l'analyse détaillée de la nouvelle approche standard de Bâle III, qui en constitue le thème central. Il privilégie une lecture opérationnelle des réformes, illustrée par des cas pratiques, afin d'aider les participants à anticiper les impacts et à identifier les chantiers prioritaires de mise en conformité.

Objectifs de la formation

Au terme de ce workshop les participants devraient être en mesure de :

- Situer la réforme du risque de crédit dans le programme de convergence de la BCT, ses principes et sa feuille de route
- Replacer la réforme Bâle III dans les fondamentaux de gestion du risque de crédit, le cadre prudentiel et les responsabilités de gouvernance et des structures intervenantes
- Comprendre la logique de l'approche standard révisée (SCRA), les catégories d'expositions et les critères d'affectation
- Maîtriser les principales règles de pondération, le traitement de l'hors-bilan et les techniques d'atténuation du risque de crédit
- Savoir identifier les données nécessaires et analyser les impacts sur les actifs pondérés (RWA) et les ratios prudentiels
- Identifier les chantiers opérationnels prioritaires et les points de vigilance pour la mise en œuvre dans le contexte tunisien.

Public cible

Cette formation s'adresse à un public large. Elle concerne notamment les responsables et les cadres des directions des banques et établissements financier

- Des risques,
- Du crédit, des finances, de la comptabilité
- Du reporting réglementaire
- Des systèmes d'information
- De l'audit interne et de la conformité

Lieux

Hôtel Novotel, Avenue Mohamed V, Tunis, Tunisie

Toutes les commodités propices à une formation de haut niveau seront de mise : salle de conférences polyvalente, équipement audiovisuel, écran et flip chart, vidéo-projecteur, régie sonorisation, connexion internet WIFI, etc

Supports

Une documentation riche sur support magnétique servira de base pédagogique et sera remise aux participants au premier jour de la formation

Date

08 & 09 décembre 2026

Coût

Le prix par participant est fixé à **1.990 Dinars** Hors Taxes. Ce montant couvre les frais d'inscription, les supports pédagogiques, les pauses café et les repas-déjeuners.

Programme de formation

1ère Journée : Cadre de la réforme et traitement des expositions

Module 1 : Introduction : contexte, principes et conduite de la réforme

- Rappel ciblé des fondamentaux du risque de crédit : cadre prudentiel existant et identification des évolutions introduites par Bâle III
- Gouvernance du risque de crédit : responsabilités des organes de gouvernance & rôle central de la fonction de gestion des risques
- Rappel du programme de convergence vers Bâle III et articulation avec les autres composantes des réformes

- Objectifs de la réforme du risque de crédit & documents de consultation de la BCT
- État d'avancement du projet : consultations, plans stratégiques et opérationnels, étude d'impact et prochaines étapes
- Préalables et facteurs clés de réussite : gouvernance du projet, responsabilités, qualité des données et systèmes d'information

Module 2 : Architecture de la nouvelle approche standard

- Périmètre, principes de la SCRA et méthodologie générale de calcul des RWA
- Segmentation des expositions : souverains, banques centrales, BEF, entreprises, clientèle de détail et autres actifs
- Classification des entreprises selon leur taille (TPE, PME, GE) et conséquences sur les pondérations
- Expositions sur les organismes de placement collectif (OPCVM et FCP) : présentation des approches de traitement
- Traitement des expositions sur les BEF : nouvelle approche de segmentation & défis d'application
- Portefeuille réglementaire de détail : conditions d'éligibilité et traitement des expositions renouvelables

Module 3 : Traitements spécifiques et calcul des pondérations

- Expositions garanties par l'immobilier : distinction résidentiel / commercial, critères d'éligibilité, LTV et dépendance aux flux du bien
- Détermination du ratio LTV : valeur admissible du bien, rang de la sûreté, financement de premier rang, rang inférieur et garanties pari passu
- Expositions en défaut et autres catégories particulières : principes de classement et de pondération
- Financements spécialisés : financement de projets et promotion immobilière, critères de classement et traitements prudentiels
- Participations en capital et expositions subordonnées : traitement prudentiel et enjeux pour le marché tunisien

2ème Journée : Hors-bilan, techniques d'atténuation du risque et mise en œuvre

Module 4 : Engagements hors bilan

- Typologie des engagements hors bilan et application des facteurs de conversion en équivalent-crédit (CCF)
- Traitement des lignes de crédit, garanties, engagements conditionnels et engagements révocables

Module 5 : Techniques d'atténuation du risque de crédit

- Sûretés financières éligibles : conditions de reconnaissance, valorisation et décotes prudentielles
- Approche simple et approche globale des sûretés financières : instruments admissibles, décotes et conditions de prise en compte
- Application de l'approche de substitution aux garanties admissibles et illustration des effets sur l'exposition nette
- Garanties des tiers : critères d'éligibilité, substitution et risque résiduel

Module 6 : Étude d'impact et préparation opérationnelle

- Lecture de la maquette d'étude d'impact : cartographie des expositions, sources de données et contrôles de cohérence
- Analyse des variations de RWA par portefeuille, effets sur les ratios de solvabilité et identification des principaux contributeurs
- Chantiers Data et SI : granularité, qualité, documentation des règles de gestion, traçabilité et rapprochements comptables/prudentiels
- Chantiers Data et SI : granularité, qualité, documentation des règles de gestion, traçabilité et rapprochements comptables/prudentiels
- Etude de cas et exemples pratiques
- Questions fréquentes et clarifications
- Échanges, questions/réponses et principaux points de vigilance